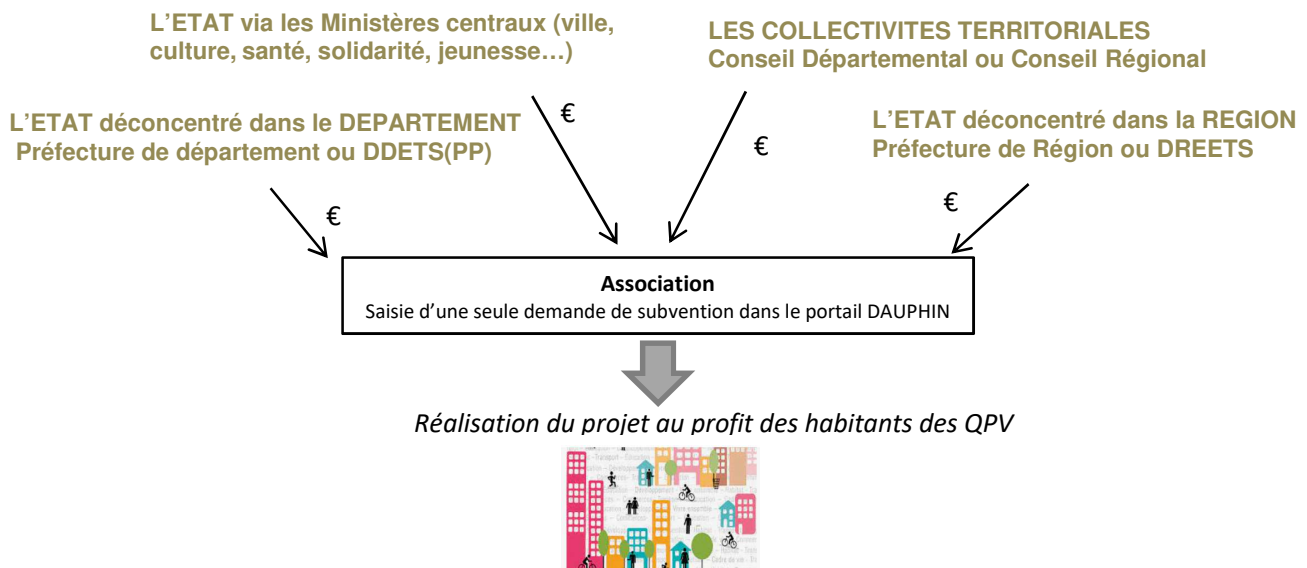


**« Campagne de subventions nationales de la Politique de la ville »**

**Points d'attention à destination des associations pour remplir la demande de subvention et le budget prévisionnel en ligne sur DAUPHIN sur <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/subventions-de-la-politique-de-la-ville-101>**

Pour mener à bien votre projet, vous pouvez solliciter plusieurs types de financeurs publics :



Le portail DAUPHIN permet pour un projet donné de déposer une demande de subvention **unique**.

74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,00 € HT
Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s) directions ou services déconcentrés sollicités	0,00 €
Conseil-s Régional(aux)	0,00 €
Conseil-s Départemental (aux)	0,00 €
Communautés de communes ou d'agglomérations	0,00 €

En remplissant les montant dans la partie droite du budget prévisionnel du projet « 74 - Subvention d'exploitation », vous adresserez votre demande de financement à chacun des financeurs sélectionnés.

Ensuite, deux options sont offertes par le portail :

- **Soit le financeur sélectionné utilise le portail DAUPHIN** et la demande lui sera acheminée par l'outil. C'est le cas du Ministère chargé de la ville et des services déconcentrés chargés de la politique de la ville :  
 . Directions départementales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités(DDETS) ou Préfecture de département,  
 . Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS).
- **Soit le financeur sélectionné n'utilise pas encore le portail** et vous lui enverrez (par mail ou par courrier) le CERFA généré par DAUPHIN à la fin de la saisie de votre demande de subvention.

**Concrètement quand vous remplissez le budget de votre projet dans le portail DAUPHIN, ligne comptable 74 « subvention d'exploitation », si vous sollicitez un financement :**

**Après d'un Ministère, dans la rubrique Etat cliquez sur l'icône  (VOIR LISTE FINANCEURS PAGE 4)**

- 1 - dans la zone de recherche : tapez le nom du ministère souhaité, par exemple tapez CULTURE
- 2 - dans le menu déroulant sélectionnez « MINISTERE [NOM DU MINISTERE CENTRAL]»
- 3 - Inscrivez le montant demandé

**Il existe une particularité pour le Ministère chargé de la Ville, dans la rubrique Etat cliquez sur l'icône **

- 1 - dans la zone de recherche : tapez PROGRAMME
- 2 - dans le menu déroulant sélectionnez « PROGRAMME [NOM DU PROGRAMME ou NOM DE LA MISSION]».
- (voir le schéma ci-dessous de correspondance projet associatif / programme ANCT)
- 3 - Inscrivez le montant demandé
- 4 - votre demande sera acheminée vers le service de la politique de la ville en charge de la thématique de votre projet à l'ANCT




The screenshot shows a web form for budget entry. At the top, it says '74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION' with a value of '0,00 € HT'. Below, there's a field for 'Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités' with a value of '0,00 €' and a person icon. A search bar contains 'programme'. A dropdown menu is open, showing several program options: 'PROGRAMME-CADRE-VIE-LOGT-MOBILITES-TRANQ', 'PROGRAMME-EDUCATION-PETITE-ENFANCE', 'PROGRAMME-EMPLOI-FORMATION-ECONOMIQUE', and 'PROGRAMME-LIEN-SOCIAL-IMAGE-QUARTIERS'. On the left, there are tabs for 'Conseil-s Régional(aux)', 'Conseil-s Départemental (aux)', and 'Communautés de communes ou d'agglomérations'.

**Votre projet a pour objet principal :**


**CADRE DE VIE - TRANQUILLITE**

- La gestion urbaine de proximité
- Le logement
- Les transports ou la mobilité
- La tranquillité et /ou la sécurité publique

** Sélectionnez  
PROGRAMME-CADRE-VIE-  
LOGT-MOBILITES-TRANQ**

**EDUCATION**

- Des actions favorisant la réussite scolaire
- Les Cités éducatives
- La lutte contre le décrochage scolaire,
- L'accès à des études et à des formations de qualité
- Le soutien à la parentalité

** Sélectionnez  
PROGRAMME-EDUCATION-PETITE-  
ENFANCE**

**LIEN SOCIAL – IMAGE DES QUARTIERS**

- La diffusion culturelle, les médias de proximité et l'audiovisuel
- La jeunesse, le Sport et les loisirs
- L'accès à la citoyenneté, la participation des habitants
- L'accès aux droits et aux services publics
- L'accès aux soins
- L'éducation à la santé et à la prévention
- La solidarité (dont épiceries solidaires)
- La lutte et la prévention contre les discriminations
- La prévention et la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et le sexisme

** Sélectionnez  
PROGRAMME-LIEN-  
SOCIAL-IMAGE-QUARTIERS**

**EMPLOI – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

- Le repérage, l'information ou l'accueil de 1<sup>er</sup> niveau
- L'accompagnement à l'insertion professionnelle
- La mise en relation demandeurs/employeurs
- Les écoles de la 2<sup>ème</sup> chance
- La prévention et la lutte contre l'illettrisme
- L'appui à la création d'activité
- Le développement économique

** Sélectionnez  
PROGRAMME-EMPLOI-  
FORMATION-ECONOMIQUE**


**GRANDE EQUIPE**

- Les centres de ressources de la politique de la ville
- L'animation de la politique de la ville, la capitalisation et la diffusion
- Les structures mutualisatrices

** Sélectionnez  
MISSION-GRANDE-  
EQUIPE-GERR**

**SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE**

- Le soutien à l'initiative associative
- Les actions de médiation
- Les postes FONJEP
- L'AMI TremplinAsso

** Sélectionnez  
MISSION-VIE-ASSOCIATIVE-  
MEDIATION-AMI**

**Enfin, si vous sollicitez un financement également :**

**Après des services régionaux déconcentrés de l'Etat, dans la rubrique Etat cliquez sur l'icône **

- 1 - dans la zone de recherche tapez le nom de la région où se trouve(nt) le ou les QPV<sup>1</sup> concerné(s) par votre projet
- 2 - dans le menu déroulant sélectionnez « [nom de la région] - POLITIQUE VILLE»
- 3 - Inscrivez le montant demandé

**Après des services départementaux déconcentrés de l'Etat, dans la rubrique Etat cliquez sur l'icône **  
**puis dans la zone de recherche :**

- 1 - tapez le numéro du département où se trouve(nt) le ou les QPV<sup>1</sup> concerné(s) par votre projet
- 2 - dans le menu déroulant sélectionnez « [n° département]- ETAT - POLITIQUE VILLE»
- 3 - Inscrivez le montant demandé

**Après du Conseil Régional, cliquez sur l'icône  puis dans la zone de recherche :**


- 1 - tapez le nom de la région où se trouve(nt) le ou les QPV<sup>1</sup> concerné(s) par votre projet
- 2 - dans le menu déroulant sélectionnez « [nom de la région] (CONSEIL REGIONAL) »
- 3 - Inscrivez le montant demandé

**Après du Conseil Départemental, cliquez sur l'icône  puis dans la zone de recherche :**

- 1 - tapez le numéro du département où se trouve(nt) le ou les QPV<sup>1</sup> concerné(s) par votre projet
- 2 - dans le menu déroulant sélectionnez « [n° département] - [département] (DEPT) »
- 3 - Inscrivez le montant demandé

Vous rencontrez un problème de connexion ou de saisie,  
une cellule d'appui est à votre disposition  
par mail ou par téléphone

 [support.p147@experisfrance.fr](mailto:support.p147@experisfrance.fr)

 09 70 81 86 94 (de 8h30 à 18h00)

<sup>1</sup> QPV : quartier prioritaire de la politique de la ville. Liste des QPV dans le décret 2015-1138 du 14 septembre 2015

# FINANCEURS PUBLICS POUVANT ETRE SELECTIONNES DANS LES BUDGETS D'ACTION

**Exemple** pour un organisme basé dans le département de MEURTHE ET MOSELLE - REGION GRAND EST

ETAT	
<b>MINISTERES</b>  MINISTERE-TRAVAIL-EMPLOI MINISTERE-AFFAIRES-ETRANGERES MINISTERE-AFFAIRE-EUROPENNES MINISTERE JUSTICE MINISTERE-INTERIEUR MINISTERE-INTERIEUR-CIPDR(FIPD) MINISTERE-OUTRE-MER MINISTERE-ECONOMIE-FINANCES MINISTERE-EDUCATION-NATIONALE MINISTERE-ENSEIGNEMENT-SUPERIEUR MINISTERE-CULTURE MINISTERE-TRANSPORTS MINISTERE-ECOLOGIE MINISTERE-AGRICULTURE MINISTERE-DEFENSE MINISTERE-SOLIDARITE-SANTE MINISTERE-SPORTS MINISTERE-DROITS DES FEMMES MINISTERE-JEUNESSE-VIE ASSOCIATIVE MINISTERE-LOGEMENT MINISTERE-AMENAGEMENT-TERRITOIRE	<div style="margin-bottom: 10px;"> <b>SERVICES REGIONAUX DE L'ETAT</b>             GRAND-EST-POLITIQUE-VILLE            GRAND-EST-SOLIDARITE            GRAND-EST-SANTE(ARS)            GRAND-EST-TRAVAIL-EMPLOI            GRAND-EST-CULTURE            GRAND-EST-DELINQ-RADICALISAT(FIPD)            GRAND-EST-EDUCATION-NATIONALE(RECTORAT)            GRAND-EST-EDUCATION-NATIONALE            GRAND-EST-JEUNESSE-VIE ASSOCIATIVE         </div> <div> <b>SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'ETAT</b>   <b>54-POLITIQUE-VILLE</b>            54-SOLIDARITE            54-SANTE (DT-ARS)            54-TRAVAIL-EMPLOI            54-CULTURE            54-DELINQ-RADICALISAT(FIPD)            54-EDUCATION-NATIONALE            54-JEUNESSE-VIE ASSOCIATIVE            54-DILCRAH            54-DROITS DES FEMMES            54-BOP104-INTEGRATION            54-SPORTS            54-LUTTE-DROGUES-ADDICTIONS            54-LUTTE-DERIVES-SECTAIRES            54-ENVIRONNEMENT-AMENAGEMENT-LOGT(DDT)         </div>
COLLECTIVITES TERRITORIALES	
<b>CONSEIL REGIONAL</b> GRAND-EST (CONSEIL REGIONAL)	<b>COMMUNAUTES DE COMMUNES ET D'AGGLOMERATIONS</b>  54-CA DE LONGWY 54-CC DE SEILLE ET GRAND COURONNE 54-CC DE VEZOUE EN PIEMONT 54-CC DU BASSIN DE POMPEY 54-CC DU BASSIN DE PONT A MOUSSON 54-CC DU PAYS DU SAINTOIS 54-CC DU SANON 54-CC MAD ET MOSELLE 54-CC MEURTHE MORTAGNE MOSELLE 54-CC MOSELLE ET MADO 54-CC ORNE LORRAINE CONFLUENCES 54-CC PAYS L'AUDUNOIS BASSIN LANDRES 54-CC PAYS SEL ET VERMOI 54-CC TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS 54-CC TERRES TOULOISES 54-CC TERRITOIRE LUNEVILLE A BACCARAT 54-METROPOLE DU GRAND NANCY 54-SIVU SAINT MICHEL JERICO
<b>CONSEIL DEPARTEMENTAL</b> 54-MEURTHE-ET-MOSELLE	
<b>COMMUNES</b> NOM-COMMUNE-(CODE INSEE)	